

Nombre de délégués :**En exercice : 39****Présents : 31****Votants : 37**

L'an deux mille vingt-quatre, le onze avril, les membres du Conseil de la communauté de communes du Grand saint Emilionnais, élus par les conseils municipaux des communes membres, dûment convoqués le quatre avril deux mille vingt-quatre, conformément aux articles L.5211-1, L.2121-10, L.2121-13 du Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis, sous la Présidence de Monsieur Bernard LAURET, Président, à la salle de réunion de la CDC à St Emilion.

Etaient présents :

LES ARTIGUES DE LUSSAC : Mme LEBRUN, M.QUET ; **BELVES DE CASTILLON** : M. FENELON ; **FRANCS** : Mme GISSOUT ; **GARDEGAN ET TOURTIRAC** : M. BIGOT ; **LUSSAC** : Mme BRETON, Mme FORESTIER ; **MONTAGNE** : M. HENRY, Mme BURGAUD, M. BOUDOT, M. COMBEAU ; **NEAC** : M. FOURREAU ; **PETIT PALAIS ET CORNEMPS** : Mme RAICHINI; **PUISSEGUIN** : M. PASQUON,; **SAINT CIBARD** : M. AMOREAU ; **SAINT-CHRISTOPHE-DES-BARDES** : M. GOINEAU ; **SAINT-EMILION** : Mme BOURRIGAUD , Mme MANUEL, M.LAURET, M. MERIAS,; **SAINT-ETIENNE-DE-LISSE** ; **SAINT GENES DE CASTILLON** : M. GUIMBERTEAU ; **SAINT-HIPPOLYTE** : M. CANUEL ; **SAINT-LAURENT-DES-COMBES** : M. VALLADE ; **SAINT-PEY-D'ARMENS** : Mme MARCHIVE ; **SAINT PHILIPPE D'AIGUILHE** : M. BECHEAU ; **SAINT-SULPICE-DE-FALEYRENS** : Mme CAMUT , M. DEBART, M. DUMONTEUIL ; **SAINTE TERRE** : Mme ALFONSO-CHARIOL, **TAYAC** : M. BARRET ; **VIGNONET** : M. DANGIN

Etaient absents : M. BRINGART, M. DESPRES (pouvoir M. Pasquon), M. FOURNIER (pouvoir Mme Manuel), Mme DECAMPS (pouvoir M. Vallade), Mme ROSSI (pouvoir M. Debart), Mme LERUTH (pouvoir Mme Alfonso-Chariol), M. MICHEL (pouvoir M. Bécheau), M. FONMARTY ;

Secrétaire de séance : Mme MANUEL

DELIBERATION 19/2024 – APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF GENERAL 2024

Mme MANUEL expose le projet de Budget Primitif de la Communauté de Communes, selon les documents transmis avec la convocation au Conseil. Elle précise que quelques ajustements ont été effectués depuis et les mentionne à la lecture.

Le Budget prévisionnel 2024 s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de :

- **Pour la section de fonctionnement :** **9 635 416,10 € €**
Ce montant tient compte du report du résultat de fonctionnement cumulé de 1 598 589.10 € € (R002)

- **Pour la section d'investissement :** **3 432 717,00 €**
Ce montant tient compte de la reprise en crédits de report, des restes à réaliser 2024 en dépenses et recettes (document annexé à la présente délibération).

BP 2024 - FONCTIONNEMENT

	CHAPITRE	PROPOSE 2024
	011 - Charge à caractère général	1 762 951,62
	012 - Charges de personnel	1 763 421,00
	014 - Atténuation de produits	1 781 931,00
	022 - Dépenses imprévues	0,00
	65 - Autres charges de gestions courantes	3 389 838,48
	66 - Charges Financières	208 370,00
	67 - Charges exceptionnelles	6 050,00
	68 - Dotations aux amortissements et aux provisions	50 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES		8 962 562,10
	023 - Virement a la section d'investissement	67 854,00
	042 - Opération d'ordre de transfert entre sections	605 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		672 854,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES		9 635 416,10

	CHAPITRE	PROPOSE 2024
	013 - Attenuations des charges	0,00
	70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	500 232,00
	73 - Impots et Taxes	2 248 446,00
	731 - Fiscalité locale	3 635 272,00
	74 - Dotations, subvention et participations	1 553 377,00
	75 - Autres produits de gestion courante	11 500,00
	77 - Produits exceptionnels	0,00
	78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	28 000,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		7 976 827,00
	042 - Opération d'ordre de transfert entre sections	60 000,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		60 000,00
	002 - Résultat de fonctionnement reporté (excedent ou deficit)	1 598 589,10
TOTAL DES RECETTES		9 635 416,10

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé article	BUDGET 2024
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	60 000,00 €
041	Opérations patrimoniales	42 200,00 €
16	Solde d'exécution de la section d'investissement	205 060,00 €
20	Immobilisations incorporelles	64 776,00 €
204	Subventions d'équipement versées	363 176,43 €
21	Immobilisations corporelles	1 632 988,32 €

23	Immobilisations en cours	670
26	Participations et créances rattachés	7 400,00 €
27	Autres immobilisations	22 116,25 €
45	Chapitres opérations ordres	365 000,00 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		3 432 717,00 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé article	BUDGET 2024
001	Solde exécution section investissement reporté	1 681 617,00 €
021	Virement de la section de fonctionnement	67 854,00 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	605 000,00 €
041	Opérations patrimoniales	42 200,00 €
1068	Excédents fonctionnement capitalisé	63 146,00 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	50 000,00 €
13	Subventions d'investissement reçues	572 900,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	
45	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers	350 000,00 €
27	Autres immobilisations financières	
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		3 432 717,00 €

Après délibération, le budget primitif, est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés,

Le Président,

- * certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
- * informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme,

La secrétaire de séance



La Vice-Présidente
aux Finances

Joëlle MANUEL

Le Président,



Bernard LAURE